



Maison des aînés de La Prairie
500 rue St-Laurent
La Prairie, Qc. J5R 5X2
Tél : 450 444-6736
admin@maisondesaineslaprairie.org

Modalités d'inscription et de remboursement

- La carte de membre de la Maison des aînés de La Prairie est obligatoire pour participer aux activités de l'organisme à l'exception des déjeuners et des causeries;
- Le paiement des cours ou des ateliers doit s'effectuer lors de la semaine d'inscription et confirme l'inscription du participant à ceux-ci;
- Aucun remboursement ne sera fait, sauf en cas de raison médicale;
- Sur présentation d'un billet médical, un remboursement sera effectué au prorata des journées restantes; toutefois, des frais de 10.00 \$ par participant seront exigés;
- Lorsqu'une activité est annulée par la Maison des aînés, le participant est remboursé intégralement;
- Les participants qui sont absents ne peuvent d'aucune façon reprendre un cours. Seuls les cours annulés par la Maison des aînés de La Prairie en raison de l'absence du professeur ou autre motif seront reportés à la fin de la session;
- Veuillez noter qu'il doit y avoir un nombre minimal de participants pour que l'activité ait lieu. De plus, le nombre d'inscriptions est limité pour la majorité des cours ou ateliers afin d'assurer le bon déroulement de ceux-ci.

Informations au bureau de la Maison des aînés Tél : 450 444-6736

Mis à jour le : 18 septembre 2019